

FICHE DE RESERVATION MENSUELLE - JUIN ET JUILLET 2024
AUX ACCUEILS DE LOISIRS PERISCOLAIRES



L'ENFANT

RESPONSABLE LEGAL

ECOLE :

Nom et prénom :

Nom et prénom :

Classe :

Accueil du matin et du soir

Cocher le(s) jour(s)

	LUNDI		MARDI		JEUDI		VENDREDI	
	Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir
Du 03 au 07 juin								
Du 10 au 14 juin								
Du 17 au 21 juin								
Du 24 au 28 juin								
Du 01 au 05 juillet								

Accueil du midi - restaurant scolaire

Choix annuel du type de repas : Classique Sans porc Végétarien PAI (apport panier repas)

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
	Du 03 au 07 juin			
Du 10 au 14 juin				
Du 17 au 21 juin				
Du 24 au 28 juin				
Du 01 au 05 juillet				

Ce document est à remettre à la référente de l'école avant le 25 de chaque mois (ou avant le début des vacances en période de vacances scolaires)

Modalités de réservation des accueils périscolaires : (extrait du règlement intérieur)

Délai de réservation : 2 jours scolaires ouvrés

Délai d'annulation : la veille avant 9 heures

Les repas non annulés dans les délais seront facturés (sauf certificat médical cf règlement intérieur).

Fait le

Signature des parents :

✂
A CONSERVER

Coordonnées des restaurants scolaires :

Aspères : 04.66.88.24.64 - Aujargues : 04.66.51.42.46 - Junas : 04.66.93.02.88 - Congénies : 04.66.35.16.69
 - Calvisson le Petit Prince : 06.43.60.44.03 - Calvisson R. Leenhardt : 04.66.02.06.32 - Calvisson l'Île Verte :
 04.66.57.29.55 - Combas/Fontanès : 04.66.80.79.16 - Montpezat : 04.66.81.13.45 - Sommières Li
 Passeroun : 04.66.77.13.38 - Sommières la Condamine : 06.83.48.97.03 - Souvignargues : 04.66.80.56.50 -
 Villevieille : 04.66.80.54.28 - Cannes/Montmirat : 04.66.93.09.24 - Crespian/Vic-le-Fesq : 06.31.54.26.97

FICHE DE RESERVATION MENSUELLE - JUIN ET JUILLET 2024
AUX ACCUEILS DE LOISIRS PERISCOLAIRES



L'ENFANT

RESPONSABLE LEGAL

ECOLE :

Nom et prénom :

Nom et prénom :

Classe :

Accueil du matin et du soir

Cocher le(s) jour(s)

	LUNDI		MARDI		JEUDI		VENDREDI	
	Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir
Du 03 au 07 juin								
Du 10 au 14 juin								
Du 17 au 21 juin								
Du 24 au 28 juin								
Du 01 au 05 juillet								

Accueil du midi - restaurant scolaire

Choix annuel du type de repas : Classique Sans porc Végétarien PAI (apport panier repas)

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
	Du 03 au 07 juin			
Du 10 au 14 juin				
Du 17 au 21 juin				
Du 24 au 28 juin				
Du 01 au 05 juillet				

Ce document est à remettre à la référente de l'école avant le 25 de chaque mois (ou avant le début des vacances en période de vacances scolaires)

Modalités de réservation des accueils périscolaires : (extrait du règlement intérieur)

Délai de réservation : 2 jours scolaires ouvrés

Délai d'annulation : la veille avant 9 heures

Les repas non annulés dans les délais seront facturés (sauf certificat médical cf règlement intérieur).

Fait le

Signature des parents :

✂
A CONSERVER

Coordonnées des restaurants scolaires :

Aspères : 04.66.88.24.64 - Aujargues : 04.66.51.42.46 - Junas : 04.66.93.02.88 - Congénies : 04.66.35.16.69
 - Calvisson le Petit Prince : 06.43.60.44.03 - Calvisson R. Leenhardt : 04.66.02.06.32 - Calvisson l'Île Verte :
 04.66.57.29.55 - Combas/Fontanès : 04.66.80.79.16 - Montpezat : 04.66.81.13.45 - Sommières Li
 Passeroun : 04.66.77.13.38 - Sommières la Condamine : 06.83.48.97.03 - Souvignargues : 04.66.80.56.50 -
 Villevieille : 04.66.80.54.28 - Cannes/Montmirat : 04.66.93.09.24 - Crespian/Vic-le-Fesq : 06.31.54.26.97